

■ **Audio Evasion SARL**, à Neuchâtel, commerce de tout ce qui touche à l'audiovisuel, etc. (FOSC du 09.04.2003, p. 9). Capital porté de CHF 20'000 à CHF 60'000, par augmentation de la valeur nominale de la part sociale de chacun des associés, soit celle de Gensollen Ismaël, maintenant domicilié à Cornaux, et celle de Hämmerli Christophe, de CHF 10'000 à CHF 30'000. Statuts modifiés le 16.07.2003.
Journal no 1778 du 17.07.2003
(01098062 / CH-645.4.096.312-9)